



AIDEZ

TELECOM ParisTech à faire face aux défis de la Société Numérique !

Maintenir une formation de qualité et une recherche d'excellence, développer encore plus le partenariat avec les entreprises pour l'innovation et le transfert, pour faire face à ces nombreux enjeux, en tant qu'école phare de l'Institut TELECOM et école leader au sein de ParisTech pour les technologies de l'information et de la communication, l'Ecole a de grands besoins en terme de ressources humaines et d'équipements de pointe.

Une partie de ses ressources va provenir du soutien des entreprises mais aussi de ses diplômés, en utilisant le cadre français de défiscalisation des fondations, l'un des plus avantageux au monde, désormais.

Pour en tirer le meilleur parti, la Fondation TELECOM lance en 2008 un ambitieux plan de développement auquel nous vous proposons de vous associer directement, pour TELECOM ParisTech.

Cette levée de fonds auprès des diplômés est une première et s'inscrit dans le cadre des opportunités offertes par la Nouvelle loi fiscale du 21 août 2007 qui vous permet de déduire jusqu'à 75 % de votre don si vous êtes imposé à l'ISF (Juin 2007-Juin 2008) ou déduire votre impôt sur les revenus de 2008 66% de votre don.

Ces fonds collectés iront directement financer un premier projet de l'Ecole appelé "Multimedia Massif" qui doit permettre à TELECOM

ParisTech de rester en pointe au niveau mondial. La plateforme composée d'une ferme de serveurs et d'une surface de stockage d'un péta-octet, doit permettre à son laboratoire de traitement des images et du multimédia de rivaliser avec les meilleurs laboratoires mondiaux. C'est un investissement de 2 millions d'euros qu'il faudra réaliser. Dans une première phase il nous faut mobiliser 800 000 euros pour acheter les équipements de base et commencer la construction de la plateforme "Multimedia Massif".

A l'heure de l'explosion en volume des contenus multimédia et du développement stratégique des services d'information et de communications autour de ses contenus, il est capital que la France dispose de plateformes de recherche permettant de travailler à grande échelle sur le traitement, l'accès et le stockage des contenus.

Cette plateforme permettra d'attirer les meilleurs chercheurs, de développer des partenariats avec les entreprises de pointe et de former au meilleur niveau nos élèves.

C'est une véritable course de vitesse qui s'engage au niveau mondial, le soutien que vous pourrez lui apporter par vos dons va permettre de se lancer dès maintenant dans la construction de la plateforme et de mobiliser les fonds issus des agences gouvernementales et européennes ainsi que ceux des pôles de compétitivité.

Participer à un projet comme celui-ci, c'est donner les ambitions et les moyens à la France et à ses écoles de pointe d'être compétitives dans un contexte de forte concurrence internationale. C'est aussi se donner l'objectif de construire ensemble notre futur numérique et d'en maîtriser le développement.

Vous pouvez mettre en œuvre dès cette année ce mécanisme, un don ou un legs effectué avant la date du 15 juin 2008, vous permettra de bénéficier immédiatement de l'avantage fiscal sur l'ISF si vous y êtes assujéti.

Dans tous les cas, dès réception de votre don, un reçu fiscal de la Fondation de France, sous l'égide de laquelle se trouve la Fondation TELECOM, vous sera envoyé.

Nous vous remercions par avance de votre soutien et de votre engagement auprès de l'Ecole, et nous comptons sur vous pour vous emparer de ce nouveau vecteur de soutien, qui sera l'occasion d'être plus concrètement au contact des activités de l'Ecole et de ses projets.

En vous assurant de toute notre énergie au service du développement de l'Ecole,

Claire Paponneau (83)

Présidente de l'AIST

Yves Poilane (84)

Directeur de TELECOM ParisTech

bulletin "d'appel à don" téléchargeable

A l'étranger : "bénéficiez des avantages fiscaux du pays duquel vous dépendez fiscalement"

En Europe, grâce au réseau Transnational Giving Europe auquel adhère la Fondation de France et aux Etats-Unis, grâce à la Fondation Friends of Fondation de France, il est possible de faire un don en devise en bénéficiant des avantages fiscaux du pays où vous êtes fiscalisé. Pour tout renseignement, contactez Véronique Deborde:

veronique.deborde@institut-telecom.fr ou tel: +33 1 45 81 77 46